

Commune de Commune de SAINT-SYMPHORIEN-DANCELLES

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté n° 2026-23 du 04/02/2026 Fermeture à la circulation rue des Fougères

Le Maire de la Commune de SAINT SYMPHORIEN D'ANCELLES,

Vu la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-2 et L.2213-1,

Vu la demande présentée par l'entreprise SNCTP Canalisations représentée par Mme Alizée FERNANDES, TSA 70011 - 69134 DARDILLY Cedex,

Considérant qu'afin de **permettre la réparation conduite télécom sur chaussée**, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement à proximité du chantier mobile.

A R R Ê T É

Article 1 : A partir du 10 février 2026 - pour une durée de 20 jours (intervention de 1 à 2 jours) pour permettre la réparation conduite télécom sur chaussée.

La rue des Fougères sera interdite à la circulation.

Une déviation sera mise en place par l'entreprise SNCTP Canalisations rue Baritel, rue des chalandons.

Les dispositions du présent arrêté restent applicables jusqu'à exécution complète des chantiers.

Article 2 : La signalisation réglementaire résultant de ces dispositions sera à la charge et mis en œuvre par l'entreprise SNCTP Canalisations jusqu'à l'achèvement complet des chantiers et sera conforme aux dispositions approuvées par les arrêtés ministériels des 5 et 6 janvier 1992, sous contrôle de la DRI sur la Départementale 166.

Article 3 : La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h à l'approche et au droit du chantier.

Article 4 : L'entreprise SNCTP Canalisations effectuera le nettoyage de la chaussée et des abords si nécessaire.

Article 5 : L'entreprise SNCTP Canalisations, les services de Gendarmerie de LA CHAPELLE DE GUINCHAY, la STA du Maconnais, les services de la D.R.I., le SDIS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à M. le Préfet de Saône et Loire.

Fait à SAINT SYMPHORIEN
D'ANCELLES
Le 04/02/2026
Le Maire

